



Guide d'accueil des nouveaux arrivants



La commune de Saint-Priest-sous-Aixe a été labellisée en 2012 Agenda 21 national et obtenu en 2013 et en 2015 le renouvellement des « Rubans du Développement Durable ». Le label "Terre saine" a également été attribué en 2015.

Table des matières

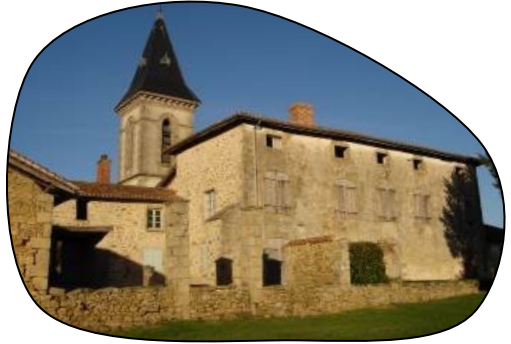
PORTRAIT DE LA COMMUNE _____	3
Généralités	3
Un peu d'histoire...	4
Au sein de la Communauté de Communes du Val de Vienne	5
La municipalité _____	6
Le conseil municipal	6
Les services municipaux	7
Les démarches administratives	8
La bibliothèque municipale	9
Le bulletin municipal	10
Le site Internet de la commune	11
Quelques adresses de réseaux sociaux	12
PETITE ENFANCE ET JEUNESSE _____	13
L'école primaire	13
Le Collège	14
Le pôle sportif	14
Les accueils de loisirs	15
Les crèches et l'accueil individuel	16
SANTE ET SOCIAL _____	18
Les services médicaux et paramédicaux	18
Les défibrillateurs	19
Les services sociaux	19
ENVIRONNEMENT _____	21
La Forêt des Loges et la Vallée de la Vienne	21
La collecte sélective et déchèteries	22
AGENDA 21 _____	25
Qu'est-ce qu'un Agenda 21 local ?	25
Une démarche communale	25
Les acteurs de l'Agenda 21	26
ÉCONOMIE _____	27
Les commerçants de la commune	27
Les artisans de la commune	29
Les entreprises de services	31
Les gîtes et chambres d'hôtes	32
Les associations de loisirs	33
Les associations sportives	34
OFFICE DE TOURISME DU VAL DE VIENNE _____	35

PORTRAIT DE LA COMMUNE

Généralités

La commune de Saint-Priest-sous-Aixe est caractérisée par un patrimoine naturel de grande qualité dont les principaux fleurons sont les Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique de la Vallée de la Vienne.

Les Moulins, la forêt des Loges et les chemins de randonnées attirent curieux et sportifs.



L'activité économique de la commune est bien sûr l'agriculture qui contribue à l'entretien de l'espace tout en proposant une production de qualité, mais c'est aussi un tissu artisanal et de PME dense.

Le monde associatif est très présent sur la commune et offre un panel assez large d'activités et de manifestations.

Le patrimoine bâti de la commune de Saint-Priest-sous-Aixe est caractérisé par une série de corps de fermes traditionnels, souvent rénovés en maisons d'habitation de caractère. L'église du XII^{ème} siècle abrite un retable remarquable ainsi que des vitraux de belle facture.

La commune de Saint-Priest-sous-Aixe s'étend le long de la Vienne sur 6,5 km. Le Bourg et de nombreux villages, dont certains comptent un nombre d'habitations important (voir carte à la fin de ce guide), se répartissent sur une superficie de 2 315 ha.

L'altitude de Saint-Priest-sous-Aixe varie de 180 à 382m, le point culminant étant situé au lieu-dit Les Lattes, à la limite ouest de la commune.

La population de Saint-Priest au dernier recensement était de 1689 habitants.

Un peu d'histoire...

L'histoire de Saint-Priest-sous-Aixe est étroitement liée à celle de la Vallée de la Vienne, axe de circulation très ancien qui a favorisé dès les époques les plus reculées l'installation de groupes humains. Les découvertes fortuites de silex et autre matériel lithique confirment la continuité de l'occupation du territoire dès le paléolithique et néolithique.

Si les Lémovices ne nous ont fait parvenir jusqu'à ce jour que peu de témoignages de leur présence, ces mêmes populations, une fois romanisées ont progressivement quadrillé leur territoire de villas, dont la plus connue sur la commune demeure celle fouillée en bord de Vienne, à proximité du village de Chez-Roger.



De plus, une voie gallo-romaine reliant Limoges à Saintes franchissait la Vienne en aval de l'actuel Pont de la Gabie, sur un site de gué plus ou moins bien aménagé, connu sous le nom de Pont des Piles.



Des époques médiévales et modernes nous sont parvenues les demeures de caractère qui parsèment la commune, témoins de la bourgeoisie et de la noblesse d'alors.

Les maisons plus ou moins bourgeoises ou d'exploitation ne sont pas sans charme : les villages et hameaux dispersés présentent un attrait certain par la sobriété du bâti et les aménagements divers affectés au logement (cheminées, fours à pain, fenêtres fortifiées, gabies, clédières...).

* D'après les recherches historiques réalisées par Christophe AUDEBAUD.

Au sein de la Communauté de Communes du Val de Vienne

Saint-Priest-sous-Aixe est l'une des neuf communes constituant la Communauté de Communes du Val de Vienne (Aixe-sur-Vienne, Beynac, Bosmie-l'Aiguille, Burgnac, Journac, Saint-Martin-le-Vieux, Saint-Priest-sous-Aixe, Saint-Yrieix-sous-Aixe, Séreilhac) et a participé à la création de cette dernière, le 6 octobre 2000.



L'objectif de la Communauté de Communes est d'associer des communes au sein d'un espace de solidarité, pour élaborer en commun des projets de développement et d'aménagement du territoire.

CONTACT

Communauté de Communes du Val de Vienne
24 Avenue du Président Wilson, Aixe-sur-Vienne.

Informations complémentaires sur le site Internet : www.valdevienne.fr

LA MUNICIPALITÉ

Le conseil municipal

L'équipe municipale, élue en mars 2014 est constituée de 5 adjoints et de 12 conseillers municipaux autour du Maire, Philippe Nauleau.



Philippe Nauleau
Maire



Eric Paulhan
1^{er} adjoint



Muriel Pommeret
2^{ème} adjointe



Céline Trébuchère
3^{ème} adjointe



Céline Chavarot
4^{ème} adjointe



Philippe Barry
5^{ème} adjoint

Les conseillers municipaux (par ordre alphabétique)



Pascal Auvert



Claire Bernard



Yves Berrou



Jérémie Cazenave



Laurent Charbonnier



Monique White



Saïd El Moufakkir



Pascal Granger



Daniel Gueysset



Emilie Ronzeau



Michèle Maury



Muriel Mencacci-Grand



Catherine Tharau

Les services municipaux

Les services municipaux sont constitués de 16 personnes affectées à différents secteurs d'activité :

- services administratifs : 3
- services techniques : 4
- services scolaire et entretien : 9



Local des services techniques.

Les démarches administratives

Quelques informations utiles concernant les démarches administratives à effectuer lors d'un changement de domicile :

■ Inscription sur les listes électorales

Vous devez vous inscrire avant le 31 décembre sur les listes électorales auprès du secrétariat de la mairie. Votre radiation sur votre ancienne commune se fera alors automatiquement pour être inscrit l'année suivante.

■ Courrier

Votre courrier peut vous suivre à votre nouvelle adresse à dater de votre départ. Vous devez, pour cela, vous rendre à la Poste et acheter le formulaire prévu à cet effet.

■ Comptes bancaires

Votre changement d'adresse doit être communiqué à vos établissements financiers. Vos comptes peuvent être transférés dans une agence proche de votre domicile.

■ Etat civil et pièces d'identité

Changer l'adresse de votre carte d'identité ou de votre passeport suite à votre déménagement est facultatif. Cette formalité entraîne l'établissement d'une nouvelle carte d'identité ou d'un nouveau passeport. La démarche est à effectuer auprès de la mairie.

■ Carte grise

Le changement d'adresse sur la carte grise de votre véhicule est obligatoire. Le formulaire est à retirer à la mairie et à déposer à la Préfecture.

■ Impôts

La taxe d'habitation due est celle du logement occupé au 1^{er} janvier de l'année en cours.

Si vous êtes de nouveaux ou de futurs habitants de la commune, l'équipe municipale sera ravie de vous inviter à une rencontre conviviale en présence des représentants des associations locales.

La bibliothèque municipale

Située Place de la Poste, la bibliothèque municipale est ouverte à tous.

■ Horaires d'ouvertures

- le vendredi de 13h30 à 16h00
- le samedi de 10h00 à 12h00

La bibliothèque accueille également les élèves de l'école le vendredi après-midi.

(Fermeture pendant les vacances scolaires)



■ Inscription et prêts à titre gratuit

- un grand choix de livres récents pour les adultes : des romans (les principaux prix littéraires), des policiers, BD, des biographies et des ouvrages sur la cuisine, le jardinage, des guides de voyage...
- des revues : 60 millions de consommateurs, Cuisine et Vins, Pays du Limousin ...et pour les enfants : Histoires pour les petits
- des DVD, des CD...
- des contes, des romans, des albums, des BD pour les enfants qui disposent de rayons spécifiques pour faire leur choix.

La bibliothèque est animée par des bénévoles. Ils proposent un portage de livres à domicile pour les personnes ne pouvant se déplacer.

CONTACT

Bibliothèque Municipale
Place de la Poste

☎ 05 55 70 13 61

🖨 <http://st-priest.bibli.fr/opac> (catalogue consultable en ligne)

Le bulletin municipal

Régulièrement, deux fois par an, la municipalité publie un bulletin municipal qui informe de l'actualité de la commune et des actions du conseil municipal.

De nombreuses pages de ces bulletins sont consacrées aux activités des associations de la commune.



Vous pouvez consulter tous les bulletins, nouveaux et anciens, depuis le site Internet www.saintpriestsousaixe.com.

Le site Internet de la commune

Le site internet de la commune a pour but d'offrir un accès à une information détaillée et actualisée sur les différents aspects de la vie quotidienne de la commune.

Saint Priest sous Aixe

SAINT-PRIST-SOUS-AIXE LIMOGES

[Votre commune](#)
[Vos démarches](#)
[Vie pratique](#)
[Enfance et jeunesse](#)
[Développement durable](#)
[Contact](#)

Bienvenue sur le site de la commune

Saint-Priest-sous-Aixe est une commune située dans le département de la Haute-Vienne en région Limousin. La commune s'étend le long de la Vienne sur 6.5km. Le bourg et de nombreux villages dont certains comptent un nombre important d'habitations se répartissent sur une superficie de 2 315 ha. La population de Saint-Priest au dernier recensement était de 1610 habitants. La commune est caractérisée par un patrimoine naturel de grande... Lire la suite

Quoi de neuf à Saint Priest ?
Fermeture des déchèteries
 Les déchèteries du Val de Vienne (Boasme l'Aiguille et Saint-Martin-le-Vieux) seront exceptionnellement...
 >>> Lire la suite

Au café citoyens !
 Le prochain Café Citoyen organisé par l'Association 3D se déroulera le 14 novembre...
 >>> Lire la suite

Notre agenda 21 en action !
Info Energie
 La newsletter de votre Espace Info Energie est disponible en cliquant ici... Au sommaire...
 >>> Lire la suite

Réussir son compostage
 Réussir son compostage n'est pas toujours intuitif. Retrouvez tous les conseils du SYDED en cliquant...
 >>> Lire la suite

Rendez-vous

- * 02 Novembre 2014 : "Fête du Cidre et de la Châtaigne" par l'Association Vivre à Saint Priest
- * 10 Novembre 2014 : "Concours de Belote" organisé par le Football Club
- * 21 Novembre 2014 : "Soirée Théâtre" organisée par le Comité des Fêtes

Newsletter :
 Recevez régulièrement les actualités de la commune
 Votre adresse e-mail

NOTRE ECOLE
Les menus de la rentrée
 Consultez les nouveaux menus en cliquant ici... >>> Lire la suite
 >>> Lire toutes les actualités

ECOQUARTIER
Mise en vente des lots
 Les travaux de voirie et réseaux de la 1ère tranche sont maintenant achevés. Onze lots sont donc mis en vente d'une surface de 550 à 1250 m²... >>> Lire la suite
 >>> Lire toutes les actualités

JOURNÉE de la CHATAIGNE, du CIDRE et de l'ARTISANAT
 2 Novembre
 Entrée gratuite
 vide grenier
 Restauration sur place
SAINT-PRIST-SOUS-AIXE
 ORGANISÉE PAR L'ASSOCIATION VIVRE A ST-PRIST-SOUS-AIXE

Site officiel de Saint-Priest-sous-Aixe, Haute-Vienne, Limousin - Accès restreint - Mentions légales - Contact

Le site Internet est un moyen de communication indispensable pour la mairie mais aussi un bon moyen de favoriser les échanges entre la commune et ses citoyens mais également pour mieux faire connaître les associations et les acteurs économiques de Saint-Priest-sous-Aixe.

En page d'accueil vous avez un accès direct aux actualités de la commune, de l'école... avec un visuel des manifestations et un agenda des prochains rendez-vous.

Vous pouvez aussi accéder directement aux fenêtres de l'agenda et aux derniers Bulletins municipaux.

Une lettre électronique d'information est diffusée régulièrement. Pour la recevoir, il suffit d'inscrire votre adresse électronique sur la page d'accueil du site Internet.

Quelques adresses de réseaux sociaux

■ La page Google + de la commune



Page officielle de la commune de St-Priest-sous-Aixe

<https://plus.google.com/+Saintpriestsousaixe/>

■ Quelques pages Facebook d'associations



Vivre à St-Priest-sous-Aixe

<https://www.facebook.com/profile.php?id=100008313540905>



Football Club de St-Priest-sous-Aixe

<https://www.facebook.com/pages/FC-St-Priest-Sous-Aixe/>



Amicale Scolaire de St-Priest-sous-Aixe

<https://www.facebook.com/profile.php?id=100007645455309>

PETITE ENFANCE ET JEUNESSE

L'école primaire

L'école primaire **Gaucher Teillout** située dans le bourg de Saint-Priest-sous-Aixe accueille les enfants à partir de trois ans.



■ Horaires de l'école

	Du lundi au vendredi	Le mercredi
Matin	8h50 – 16h10	8h50 – 11h35

Ces horaires intègrent des activités périscolaires encadrées par un personnel diplômé. En dehors de ces horaires, un service de garderie municipale est proposé les jours de classe.

■ Horaires de la garderie

	Du lundi au vendredi	Le mercredi
Matin	7h15 – 8h50	7h15 – 8h50
Soir	16h30 – 18h45	11h35 – 12h45

CONTACT

Ecole primaire Gaucher Teillout
Le bourg - 87700 Saint Priest sous Aixe

☎ 05 55 70 04 65

✉ ce.0870994h@ac-limoges.fr

Le Collège

Après l'école primaire les élèves de Saint-Priest-sous-Aixe sont accueillis au Collège Jean-Baptiste Corot.

CONTACT

Collège Jean-Baptiste Corot
Rue des Grangettes
87700 Aixe-sur-Vienne

☎ 05 55 70 10 16

Le pôle sportif

Aixe-sur-Vienne comprend une piscine couverte et un centre sportif de plus de 3500 m². Ce dernier est équipé d'un mur d'escalade intérieur, d'une salle réservée aux sports de combat et de l'une des plus vastes salles de gymnastique de la région (600m²).

Dotée de plus de 500 places assises, la grande salle peut recevoir des événements sportifs de niveau national.

Le centre sportif est aussi équipé d'un « club-house », d'une infirmerie, d'une salle affectée aux contrôles antidopage et d'une couverture Wifi.



CONTACT

Centre Sportif du Val de Vienne
Rue François Mitterrand
87700 AIXE SUR VIENNE

☎ 05 55 75 56 12

🖨 www.valdevienne.fr/HTML/pratique_sport.php

Les accueils de loisirs

Deux **Accueils de Loisirs** sont accessibles à tous les enfants du Val de Vienne les mercredis et vacances scolaires.

■ Pour les enfants de 3 à 11 ans

Accueil de Loisirs " Allez les copains ! " d'Aix-sur-Vienne

☎ 06 07 10 45 41 ou 05 55 70 08 29

✉ centre.loisirs@cc-valdevienne.fr

Accueil de Loisirs " Les gamins en folie " de Séreilhac

☎ 05 55 70 50 96

✉ m-janvier@cc-valdevienne.fr

■ Pour les enfants de 11 à 16 ans

> Pendant les vacances scolaires

Le « club 11-12 ans » c'est la suite de l'accueil de loisirs. Quand les enfants sont trop « grands » pour aller au centre mais qu'ils ont encore envie d'activités, d'ambiance et de retrouver leurs copains.

Le Point Aventure Jeunes 13-16 ans. Celui-ci accueille les jeunes avec un programme d'animation adapté. Des camps ont lieu en hiver et en été.

Inscriptions : ☎ 05 55 70 50 99 ou ☎ 06 42 90 68 60

> Pendant l'année scolaire

Ouverture du Foyer de jeunes les soirs après 16h30, les mercredis et samedis après midi (en fonction des projets).

Une soirée par mois est proposée aux jeunes, le vendredi ou samedi soir. Celle-ci peut être culturelle ou sportive.

Les crèches et l'accueil individuel

■ L'accueil collectif

Plusieurs équipements « petite enfance » de la Communauté de Communes peuvent répondre aux différents besoins et demandes des familles.



■ Les Multi-Accueils du Val de Vienne

Ces établissements et services d'accueil collectif des enfants de moins de 6 ans proposent un accueil régulier ou à temps partiel ou occasionnel par des personnels qualifiés de la « petite enfance », dans des locaux spécialement aménagés pour les tout-petits. Ils font l'objet d'un agrément des services de la **Protection Maternelle et Infantile du Conseil Général**.

Les Relais Assistantes Maternelles du Val de Vienne ont pour mission d'informer les assistantes maternelles, les parents sur l'accueil à domicile et d'être des lieux de rencontre et d'échanges.

CONTACT « Les Petits Mousses »

Structure collective petite enfance

13 rue des Grangettes - 87700 Aixe-sur-Vienne

☎ 05 55 70 25 24

Jours et horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30

Locaux : adaptés à l'accueil des enfants de moins de 6 ans, avec un espace réservé pour les plus petits, 3 salles de repos et un jardin.

Capacité d'accueil : 24 enfants

CONTACT « Lous Pitious »

Structure collective petite enfance

Place Pédralba - 87110 Bosmie-l'Aiguille

☎ 05 55 36 12 76

Jours et horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, de 7h15 à 18h45

Locaux : adaptés à l'accueil des enfants de moins de 6 ans, avec 2 espaces de découverte différents suivant l'âge des enfants.

Capacité d'accueil : 20 enfants

■ Inscrire son enfant

Pour un enfant à naître, l'inscription n'est possible qu'à partir du 5^{ème} mois de grossesse. L'inscription se fait sur la base d'une demande de pré-inscription qui vous sera remise lors d'un 1^{er} entretien.

CONTACT

Service « Enfance Jeunesse » de la Communauté de Communes du Val de Vienne

☎ 05 55 70 50 99

🌐 <http://www.valdevienne.fr>

■ L'accueil individuel

- 108 Assistantes Maternelles agréées (en activité) sur le territoire du Val de Vienne
- 7 Assistantes Maternelles agréées (en activité) sur la commune de Saint-Priest-sous-Aixe

■ L'accueil collectif privé

Une micro-crèche est un mode de garde à mi-chemin entre l'accueil individuel et l'accueil collectif.

Ainsi au "Repaire des Lutins", 5 professionnels de la petite enfance accueillent au maximum 10 enfants âgés de 16 semaines à six ans.



CONTACT "Le Repaire des Lutins" (Micro-crèche)

ZA du Grand-Rieux
87700 Aixe-sur-Vienne

☎ 05 55 58 84 60

✉ lerepairedeslutins@orange.fr

SANTE ET SOCIAL

Les services médicaux et paramédicaux

■ Médecin généraliste

Docteur Sonia BRIZARD

Place de l'Eglise

☎ 05 55 70 48 92

■ Infirmière

Madame Peyratout

Place de la Poste

☎ 05 55 58 71 10



Cabinet médical

■ Kinésithérapeute

Madame Christelle GAILDRY CHAIZEMARTIN

20 Route de Tarnaud

☎ 05 55 58 71 06

☎ 07 77 36 59 40

■ Ostéopathe D.O.

Consultations au cabinet ou à domicile

Mademoiselle Marie TROUTAUD

Place de la Poste

☎ 07 81 11 61 31

■ Psychologue clinicienne

Madame Caroline JAUDINOT

Place de la Poste

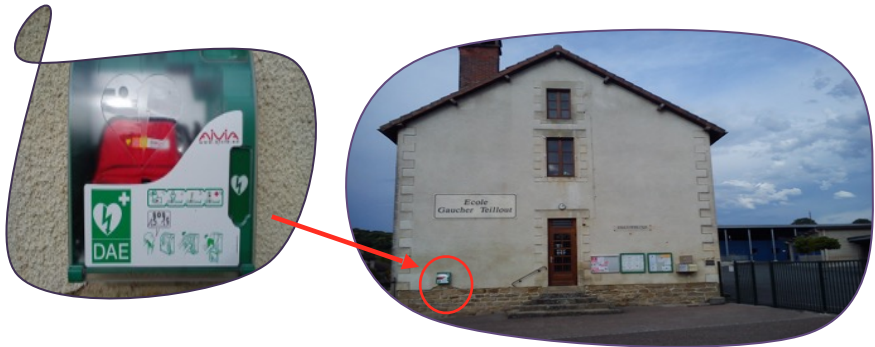
☎ 06 87 42 97 53

Les défibrillateurs

Deux Défibrillateurs Auto Externes (DAE) sont implantés sur des endroits de fortes fréquentations :

L'un est situé en plein bourg, sur le mur extérieur de la bibliothèque, à proximité immédiate de l'école

L'autre est situé sur le mur extérieur de la salle des fêtes



Ces appareils peuvent être utilisés par toutes personnes, formées ou non aux premiers secours. Ils donnent des indications simples sur les gestes à effectuer par des messages visuels ou sonores.

Les services sociaux

Assistante sociale : Mme Lapeyre

Permanence les 2^e et 4^e jeudis du mois de 9h30 à 12h00

Renseignements :

- Mairie de Saint-Priest-sous-Aixe ☎ 05 55 70 00 58
- ou au Pôle Solidarité ☎ 05 55 70 47 73

■ L'aide aux personnes âgées

La Maison de la Solidarité du Département dispose d'une antenne sur le secteur.

**Maison de la Solidarité
10 avenue des Villas
87 700 AIXE-sur-VIENNE
05 55 70 49 14**

La référente gérontologique que vous y rencontrerez, lors de ses permanences, a pour mission :

- l'accueil physique et téléphonique des personnes âgées et de leurs familles.
- l'information sur les dispositifs d'aide existants et l'orientation en fonction des besoins exprimés
- l'accompagnement dans les démarches d'accès aux droits
- l'aide à la mise en place et à la coordination des plans d'aides APA et hors APA
- le suivi des bénéficiaires de l'APA en veillant à l'adéquation du plan d'aide aux besoins
- l'organisation des retours à domicile suite à une hospitalisation en lien avec les services sanitaires, sociaux et médico-sociaux.

Le service de portage des repas à domicile d'Aixe-sur-Vienne intervient sur tout le territoire de la Communauté de Communes. Il est possible d'utiliser le service en fonction de ses besoins même pour une courte durée (le service fonctionne 365 jours sur 365, jours fériés et week-end assurés).

Il n'y a pas de nombre minimum de repas à prendre pour pouvoir utiliser ce service et il est possible de l'interrompre à tout moment. Une aide financière, accordée selon des conditions de ressources, peut être demandée à l'aide sociale.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le service de portage des repas au 06 73 67 23 45.

ENVIRONNEMENT

La Forêt des Loges et la Vallée de la Vienne

Le massif forestier des Loges couvre près de 300 hectares, dont plus de la moitié est publique et donc accessible aux promeneurs. La Forêt est répertoriée comme Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (Z.N.I.E.F.F.).

Cette forêt a une vocation environnementale et récréative. Elle abrite une faune et une flore très diversifiées.

La commune est sillonnée par 60 km de sentiers de randonnée. Entre autres circuits, « Balade en forêt des Loges » est l'un des premiers en Haute-Vienne à être inscrit au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR).

La commune a également réalisé un parcours d'orientation sur le site de la forêt des Loges en 2014.

Autre élément d'importance, la Vallée de la Vienne est également reconnue comme Z.N.I.E.F.F. Celle-ci marque le territoire communal de sa forte empreinte et représente un écosystème très riche que l'on peut découvrir depuis les rives, mais également en effectuant une agréable descente en canoë.



Téléchargez la TOPO-FICHE



www.randonnee-hautevienne.com

ou bien sur le site de l'Office de Tourisme du Val de Vienne



www.ot-valdevienne.com (rubrique **sports&loisirs/randonnée**).

La collecte sélective et déchèteries

Un service est organisé par la Communauté de Communes du Val de Vienne pour :

- le tri sélectif : collecte en porte à porte,
- la collecte des ordures ménagères,
- la collecte des recyclables.

La présence de 3 containers à verre dans la commune (Le Bourg, Bournazaud, Tarnaud) et d'une borne de dépôt des textiles dans le bourg favorise le recyclage.

A partir du 1^{er} février 2016 les horaires des deux déchèteries intercommunales de Bosmie-l'Aiguille et Saint-Martin-le-Vieux vont être modifiés. 2 périodes d'ouverture ont été définies :

- **une période « horaires d'été » du 1^{er} avril au 31 octobre,**
- **une période « horaires d'hiver » du 1^{er} novembre au 31 mars.**



Nous vous rappelons que les déchèteries sont fermées les dimanches, jours fériés (y compris lundi de Pentecôte) et les 24 et 31 décembre.

HORAIRES D'HIVER

Du 1er novembre au 31 mars

ST MARTIN LE VIEUX ZA de «Bel Air» 05 55 69 51 98

Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	Samedi
Fermée	9h - 12h	Fermée	Fermée	9h - 12h	9h - 12h
13h30 - 17h	13h30 - 17h	13h30 - 17h	Fermée	13h30 - 17h	13h30 - 17h

BOSMIE L'AIGUILLE «Gué de Verthamont» 05 55 36 86 95

Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	Samedi
Fermée	Fermée	9h - 12h	9h - 12h	Fermée	9h - 12h
13h30 - 17h	Fermée	13h30 - 17h	13h30 - 17h	13h30 - 17h	13h30 - 17h

HORAIRES D'ÉTÉ

Du 1er avril au 31 octobre

ST MARTIN LE VIEUX ZA de «Bel Air» 05 55 69 51 98

Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	Samedi
9h - 12h	9h - 12h	Fermée	Fermée	9h - 12h	9h - 12h
13h30 - 18h	13h30 - 18h	13h30 - 18h	Fermée	13h30 - 18h	13h30 - 18h

BOSMIE L'AIGUILLE «Gué de Verthamont» 05 55 36 86 95

Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	Samedi
Fermée	Fermée	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h
13h30 - 18h	Fermée	13h30 - 18h	13h30 - 18h	13h30 - 18h	13h30 - 18h

■ Accès aux déchèteries pour les déchets exclus de la collecte des ordures ménagères.

Pour pouvoir accéder aux déchèteries communautaires, il est demandé aux usagers de présenter aux gardiens un badge permettant de les identifier.

Pour obtenir ce badge, il vous faut :

- soit en faire la demande auprès de la Communauté de Communes afin qu'un formulaire vous soit remis,
- soit télécharger le formulaire de demande de badge sur le site www.valdevienne.fr

Le formulaire devra être complété et retourné à la Communauté de Communes, accompagné d'un justificatif d'identité et de domiciliation (facture EDF, France Télécom....).

Le badge sera ensuite envoyé à votre domicile.

Les déchèteries sont fermées les dimanches et jours fériés (y compris le lundi de Pentecôte).

Les plans d'accès aux déchèteries sont disponibles sur le site internet de la Communauté de Communes.

Le compostage

30 % des déchets jetés dans notre bac gris peuvent être recyclés à domicile grâce au compostage.

Ainsi, les déchets de jardin, cuisine, etc, après quelques mois de fermentation, seront transformés en un terreau de bonne qualité appelé compost.



Pour obtenir des informations sur le compostage,
appelez le SYDED 87

☎ 0800 303 437 (appel gratuit).

AGENDA 21

Qu'est-ce qu'un Agenda 21 local ?

Un Agenda 21 local est une démarche visant à mettre en place un projet d'actions collectif autour des problématiques de développement durable du XXI^e siècle et cela autour de 3 volets : un volet social, un volet économique et enfin, un volet environnemental.



Une démarche communale

La commune de Saint-Priest s'est lancée dans la conception d'un Agenda 21 en 2010.

Un état des lieux a été réalisé avec le concours des citoyens et une stratégie de développement durable a été retenue.

Un programme de 60 actions a été validé en mai 2011 pour les 4 années à suivre.

Le Plan d'actions vise à traduire les orientations en actions concrètes. Chaque action comporte une fiche avec des responsables, des échéances et des indicateurs pour mesurer les progrès réalisés.

Une démarche d'Agenda 21 est un projet "sans fin". Toutes les 5 années, un nouvel état des lieux est réalisé pour juger les progrès réalisés dans le domaine du développement durable.

Les reconnaissances nationales de notre démarche de développement durable :

- 2011 : Labélisation des rubans du développement durable 2011-2013.
- 2012 : Reconnaissance nationale par le ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement pour 3 ans.
- 2013 : Renouvellement de la labélisation des rubans du développement durable 2013-2015.
- 2015 : Prolongement de la reconnaissance pour 2 années supplémentaires jusqu'à juin 2016

Les acteurs de l'Agenda 21

Le Conseil Municipal est à l'origine de l'engagement de la municipalité dans la démarche d'Agenda 21.

■ La Cellule 21

Une cellule 21 a été créée pour organiser la démarche et suivre la réalisation des actions.

Elle est composée de :

- Claire Bernard (référente)
- Saïd El Moufakkir (référent)
- Pascal Granger (référent)
- Philippe Barry
- Catherine Tharaud
- Pascal Auvert
- Muriel Pommeret
- Michèle Maury



■ Le Comité A21

Il s'agit du comité de pilotage. Cette structure, ouverte aux citoyens et acteurs locaux, a été constituée pour suivre la démarche.

Elle est composée d'un tiers de citoyens, d'un tiers d'acteurs locaux, d'un tiers d'élus et représentants institutionnels.

Toutes les personnes désireuses de participer à ces actions de développement durable peuvent ainsi se faire connaître.

Pour plus d'information

- demander le livret Agenda 21 de la commune à la Mairie,
- consulter la rubrique Agenda 21 sur le site de la Commune,
- contacter la Cellule 21 par mail :

✉ agenda21saintpriestsousaixe@gmail.com

ÉCONOMIE

Les commerçants de la commune

■ MV COIFFURE

Coiffeur mixte
Murielle VAUDON
9 rue 19 Mars 1962
☎ 05 55 70 05 49

■ BOULANGERIE

« O BLE D'OR »

Nicolas CHEVALLIER
7, Rue du 19 mars 1962
☎ 05 55 70 05 34
(vente en magasin et tournées)

■ LE JEANNE D'ALBRET

Catherine SEKOU
Bar Tabac Presse
1 place des tilleuls
05 55 70 01 65
✉ sekou-catherine@orange.fr

■ LA FERME DE BEAUREGARD

Foie gras frais, conserves,
volailles fermières, chapons...
Pierre-Alexandre et Jean-Francois
PICAT
Beauregard
☎ 05 55 70 01 90
www.foie-gras-fermedebeauregard.com

■ ROTISSERIE DE LOUIS

Rôtisserie ambulante
Jean-Louis POUYAUD
3, impasse de Bouchats
☎ 05 55 70 09 95

Les commerçants ambulants

■ Pizza Del Sole

Camion Pizza

Mardi soir place de l'église

■ Traiteur à domicile

Mariana

7, rue chez Roger

06 87 12 31 06

■ Épicerie Ambulante

Mr Dandurand

06 83 81 82 30

Tournée régulière

(mardi et mercredi)

Les artisans de la commune

■ AU PARADIS SUCRÉ

Créations pâtisseries

Ouverture : 10h00 à 19h00

35, route de Chez Roger

☎ 06 07 66 96 63

✉ contact@auparadissucre.fr

■ ATCI CROIX PROCESS

Chaudronnerie, tôlerie industrielle, aspiration, ventilation, climatisation

Monsieur CROIX

Z.A de Bournazaud

☎ 05 55 70 06 43

✉ contact@atci-croix.fr

■ AUVERT Pascal

Rénovation, aménagement, peinture, revêtement

Pascal AUVERT

6, allée de chez Roger

☎ 06 24 29 36 80

■ BRICOLIVIER SERVICES

Peinture, pose de revêtements sols et murs, travaux d'intérieur et d'extérieur (espaces verts)

Olivier VERBOIS

1, rue de Maison Dieu

☎ 06 69 73 17 83

✉ overbis@sfr.fr

■ BRUNO SERVICES AUTO

Réparation à domicile, entretien, tous véhicules, autos, motos, motoculture agricole

Bruno ERBERA

10, le Theil

☎ 06 87 27 20 87

■ CRESP Jean Sylvain

Restaurateur-relieur de livres anciens et documents graphiques

2 impasse du Vianeau

☎ 06 30 02 31 09

✉ jscresp19@gmail.com

■ D'ÉCO LOGIS

Peinture biologique et traditionnelle, décoration, revêtements, plâtrerie, façade

8 rue Puy Berger

☎ 06 72 95 14 30

✉ deco.logis@orange.fr

■ GARAGE BOISSIERE

Tôlerie Carrosserie Mécanique
Autos Machines Agricoles

Pierre BOISSIERE

Z.A de Bournazaud

☎ 05 55 70 21 17

🌐 www.carrosserie-boissiere.com

■ GUIOT Philippe

Maçonnerie, charpente,
couverture, assainissements
2, rue du Clos

☎ 05 55 70 05 76

■ LEBRUN Jérôme

Plâtrerie, peinture, pose de
revêtement, murs et sols,
ravalement de façades, carrelage
2, ruelle de Bournazaud

☎ 05 55 06 54 33

☎ 06 70 20 78 32

✉ jer1906@laposte.net

■ LIMOUSIN TRAVAUX SERVICES

Tous travaux d'intérieurs,
maçonnerie, peinture

Carlos PARENTE GREGORIO
Les Bouchats

☎ 05 55 70 06 49

■ MISSOU Alain

Electricité Générale
9, sentier des Bouchats

☎ 05 55 70 04 35

■ MOREAU François

Plomberie
1 impasse du Loup Endormi

☎ 05 55 03 14 71

■ RENOV'A 9

Pose de menuiseries, volets,
cloisons sèches, parquets
Vincent FAUCHER

1, impasse de Maison Dieu

☎ 06 74 67 31 13

✉ renov-a9@gmx.fr

■ SCB FERMETURES

Ventes et poses de menuiseries &
petits travaux

Sébastien BAILLARGEAT

38 grand rue des Bouchats

☎ 06 26 57 89 02

✉ s.baillergeat@yahoo.fr

■ THOMAS Christophe

Peinture Plaquiste
4, route du Stade

☎ 06 10 32 34 79

Les entreprises de services

■ ESTHÉTIQUE A DOMICILE

Florence Louis

Chez Roger

☎ 06 76 71 26 04

✉ florence.louis@dbmail.com

■ INFORMATION STRATEGIST

Communication d'entreprise
Création et référencement de site
Internet

🌐 www.information-strategist.com

☎ 06 95 65 10 95

✉ contact@information-strategist.com

■ MEDICO

Réparation, maintenance,
distribution d'appareils médico-
chirurgicaux - Francis GALI

Z.A. de Bournazaud

☎ 05 55 70 03 15

🌐 www.medico.fr

✉ contact@medico.fr

■ MERIGOT POMPES FUNEBRES

Chambre Funéraire

Z.A Bournazaud

☎ 06 80 44 04 04

■ PROGIDYS

Editeur et Intégrateur d'un ERP à
destinations des TPE/PME/PMI
François Pommeret

☎ 06 48 13 09 39

■ MOULIN DE LA MIE

Dépôt-vente, Brocante

Pierre-Stéphane MORIN
Moulin de la Mie

☎ 05 55 00 00 61

🌐 www.mouлиндelamie.com

✉ psm87@orange.fr

■ LES MOULINS DU DAUMAIL

Production télévisuelle et
hébergement hôtelier

Hervé WHITE

Le Daumail

☎ 05 55 70 07 03

🌐 www.daumail.fr

✉ hwh@daumail.fr

■ TAXI NICOLAS

Taxi toutes distances

Véhicule climatisé

Fabrice FAUCHER

☎ 06 98 82 21 62

✉ taxinicolas@orange.fr

■ VELIM

Fabrication réparation de cycles
et tous véhicules électriques

Hervé WHITE

Le Daumail

☎ 05 55 70 07 03

🌐 <http://www.velim.fr>

✉ herve@velim.fr

Les gîtes et chambres d'hôtes

■ BELLEVUE

Dominique et Robert BARGET

☎ 05 55 70 29 05

✉ robert.barget@orange.fr

■ LE DAUMAIL

Monique et Hervé WHITE

Le Daumail

☎ 05 55 700 703

🌐 www.daumail.fr

✉ hwh@daumail.fr

Le détail des hébergements, les photos et disponibilités sont consultables sur le site Internet de l'Office de Tourisme du Val de Vienne.

Les associations de loisirs

■ AMICALE SCOLAIRE

Marc PODAVINI
1 Moulin de la Mie
☎ 06 03 18 31 77
✉ amicaleparents@yahoo.fr

■ ASSOCIATION 3D

Défis développement durable
Francis GALI
☎ 06 03 36 23 99
✉ association3dsp@gmail.com

■ ATELIER CRÉATION DETENTE

Travaux d'aiguilles
Marie-Reine DUBOIS
2 avenue Jean Rebier
(Aixe-sur-Vienne)
☎ 05 55 70 15 85

■ F.N.A.C.A.

Robert DELHOUME
6 route de la Témouille
☎ 05 55 70 01 93

■ J'ADHERE

Theâtre-Relaxation
Joëlle VERGNE
11 chemin de Videllerie
☎ 06 76 45 97 06
✉ jadhere@neuf.fr

■ LES AMIS DE CHEZ ROGER

Roger ROUDIER
2 rue de Chez Roger
☎ 05 55 70 07 69
✉ andree.barry@orange.fr

■ LES FONDS DE POCHE

Marie-Christine GABORIAU
Ecole Primaire Gaucher Teillout
☎ 05 55 70 04 65
✉ ce.0870994h@ac-limoges.fr

■ MUSEE DU DAUMAIL

Visite de l'ancien moulins à
cailloux, émail et pâtes à
porcelaine
Hervé WHITE
Le Daumail
☎ 05 55 70 07 03
✉ hervelim@gmail.com

■ VIVRE À ST-PRIEST

Fête de la Châtaigne, scrabble,
patchwork
Thierry JAMMET
27 rue du 19 mars 1962
☎ 05 55 70 06 45
✉ maisondelassoc@orange.fr

Les associations sportives

■ A.C.C.A (Chasse)

Claude BOULEGUE
10 passage des Bouchats

☎ 05 55 70 01 11

■ FOOTBALL CLUB

Frédéric BOSREDON
22 route des Bouchats

☎ 05 55 70 27 76

■ GYM VOLONTAIRE

(Gym et aquagym)
Sylvie COINDAT
18 rue du 19 mars 1962

☎ 05 55 70 26 71

■ COUNTRY OUEST VALLEE

Danse country
Anita CHENAULT
16 lot. des coteaux
(Saint Victurnien)

✉ coutryouestvallée@orange.fr

■ R.E.A.D

Randonnée, évasion aventure & détente

Patricia RATIER

☎ 06.83.30.32.89

✉ assoread@orange.fr

■ PETANQUE

Alain CAMUS
17 rue Villa des Mûres

☎ 05 55 70 00 74

✉ ar.camus@orange.fr

■ VELOCLUB

Jean-Christophe CHARBONNIER
20 route des Bouchats

☎ 05 55 70 06 30

☎ 06 14 59 81 17

✉ jccharbonnier@wanadoo.fr

OFFICE DE TOURISME DU VAL DE VIENNE

Horaires d'ouvertures

■ D'octobre à mars

- le lundi de 14h à 17h
- du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h
- le samedi de 10h à 12h

■ Pour les mois d'avril, mai, juin et septembre

- du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
- le samedi de 9h30 à 12h00

■ Pour les mois de juillet et août

- du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h30
- le samedi et les jours fériés de 9h30 à 12h00
- le dimanche de 9h30 à 12h30



CONTACT

Office de Tourisme du Val de Vienne
46 avenue du Président Wilson
Aixe-sur-Vienne

☎ 05 55 70 19 71

✉ ot-valdevienne.com

🌐 www.ot-valdevienne.com



*Saint-Priest-sous-Aixe,
un petit paradis, entre rivière et forêt.*

Crédit photos bords de Vienne <http://www.daumail.fr>

Contacter la mairie

Le bourg - 87700 Saint-Priest-sous-Aixe

☎ 05 55 70 00 58

Fax : 05 55 70 00 80

✉ mairiesaintpriestsousaix@gmail.com

🌐 www.saintpriestsousaix.com

Horaires d'ouverture

Lundi : 10h30 - 12h00 et 14h00 - 17h15

Mardi à Vendredi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h15

Samedi : 9h00 - 12h00

www.saintpriestsousaix.com

